

REPUBLIQUE FRANÇAISE
 DEPARTEMENT : HAUTE
 VIENNE
 Arrondissement :
 LIMOGES
 Canton :
 CONDAT/VIENNE
 Syndicat : SIVOM
 SOLIGNAC – LE
 VIGEN

Délégation n° 2

EXTRAIT DU REGISTRE
 DES DELIBERATIONS DU SIVOM SOLIGNAC LE VIGEN
 Séance publique du 27 mars 2025

Les membres du Comité du SIVOM régulièrement convoqués se sont réunis à la salle des fêtes de Solignac après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Alexandre PORTHEAULT, Président.

Présents : Mme COMES,
 MM.BONNET, CHAZELAS, COLDEBOEUF, POISON, PORTHEAULT,
 RECORD, AUFORT.

Absent et excusé :
 MM BIASSE, AUXEMERY,
 Mme GRAPTON
 Mme BAUDOU

Nombres de membres	
En Exercice	12
Présents	8
Votants	8

M. a été élu secrétaire de séance : Jean-Michel AUFORT

Date de convocation
18/03/2025

Monsieur le Président présente les orientations du budget primitif 2025 et propose à l'assemblée de l'adopter par chapitre en fonctionnement et en investissement.

Date d'affichage
18/03/2025

Ce budget est équilibré en fonctionnement et en investissement :

	Dépenses	Recettes
<i>Section de fonctionnement</i>	160 384.98 €	160 384.98 €
<i>Section d'investissement</i>	34 542.19 €	34 542.19 €
TOTAL	194 927.17 €	194 927.17 €

**Objet de la
 délibération**
**VOTE DU
 BUDGET PRIMITIF
 2025**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les propositions du Président,

Le Comité Syndical, a délibéré :

Par 8 voix pour, 0 contre, 0 abstention

APPROUVE le budget primitif 2025 du SIVOM Solignac Le Vigen, présenté par chapitres en fonctionnement et en investissement.

Pour extrait certifié conforme
 Le Président,

Alexandre PORTHEAULT



Certifié exécutoire par Alexandre PORTHEAULT, Président
 Compte tenu de la transmission en Préfecture le 01/04/25
 Et la publication le 01/04/25
 Le Président,

